DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 19 janvier 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement :

« La Chine avait été pendant longtemps un des plus grands importateurs de déchets au monde permettant à un grand nombre de pays occidentaux de se débarrasser aisément de leurs déchets. Or, la Chine avait annoncé en juillet 2017 devant l'OMC de vouloir réduire massivement, voire interdire l'importation de certains déchets pour la fin de l'année 2017.

Dans ce contexte nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement :

- Est-ce que le Luxembourg exporte des déchets nationaux ? Dans l'affirmative, quels types de déchets (papier, plastique etc.) sont exportés dans des pays tiers et quel en est le volume ?

- Y a-t-il des déchets dangereux ou toxiques parmi les déchets exportés ?

- Le Luxembourg est-il importateur de déchets ? Dans l'affirmative, Madame la Ministre a-t-elle des informations précises sur le genre d'importations, les quantités et la manière de traitement de ces déchets?

- Le Luxembourg est-il affecté par le changement de politique chinois ? Dans l'affirmative, quelle est la stratégie du Ministère afin de s'adapter aux nouvelles circonstances ?

- De quelle manière les déchets en plastique non recyclés sont-ils éliminés au Luxembourg? Madame la Ministre a-t-elle des statistiques à ce sujet ? »

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Max HAHN	Claude LAMBERTY
Député	Député